

[15 mai 2013]

INAUGURATION DU CENTRE EDUCATIF RENFORCE DE LA MEUSE

[Emilie Nicolle-Mennrath - DIRPJJ Grand-Est]

Mardi 14 mai a eu lieu l'inauguration du Centre éducatif renforcé (CER) de la Meuse par Dominique SIMON, directeur inter-régional de la Protection judiciaire de la Jeunesse (PJJ) Grand-Est, et par Christian PERCEVAL, président de l'Association meusienne pour la sauvegarde de l'enfance, de l'adolescence et des adultes (AMSEAA), porteuse de l'établissement.

C'est à Saint-Mihiel, commune de la Meuse, que l'AMSEAA a choisi d'implanter le CER en 2000, peu de temps après la création de ce type de structure. Si au départ, le choix d'une maison éclusière, de petite surface était suffisante, au regard du nombre de sessions, il a fallu, en 2011, trouver des locaux mieux adaptés à la prise en charge des 8 garçons de 13 à 18 ans, accueillis au CER.

C'est cette nouvelle bâtisse, au cœur de la cité que Dominique SIMON, en présence de Philippe MARTIN, maire de Saint-Mihiel, a inauguré ce mardi. Dans son discours inaugural, Christian PERCEVAL a souligné la cohérence de la prise en charge des mineurs au sein du CER, et particulièrement l'attention portée à la fin de celle-ci, en précisant qu'actuellement « 100% des mineurs confiés quittent le CER avec un projet de sortie concret », avant d'ajouter que « c'est dans les CER et les CEF que l'on peut déceler les modèles les plus sincères de réinsertion des jeunes ».

Dominique SIMON a, quant à lui, salué la capacité de l'AMSEAA à savoir choisir les équipes les mieux à même pour travailler avec les jeunes. S'adressant aux mineurs présents, il leur a affirmé « l'envie de tous les professionnels de les aider à s'en sortir, notamment en mettant à leur disposition un lieu chaleureux et rassurant comme ce CER ». Il a tenu à remercier les magistrats de la Cour d'appel de Nancy et du Tribunal de grande instance de Verdun qui, par leur présence ce jour, apportent leur soutien à l'association et au CER, ainsi que le maire qui a facilité l'implantation du CER sur sa commune.

Enfin, Florence FROISSART, représentant la première présidence de la Cour d'appel de Nancy a réaffirmé l'intérêt que les magistrats portent au projet dans lequel « on peut trouver des réponses pour que les mineurs retombent sur leurs pieds ». A l'issue des discours, une visite des locaux était organisée par Philippe COLAUTTI, directeur du CER, épaulé par les éducateurs et les jeunes eux-mêmes.



De g. à d.: Bruno LARCHER, directeur général AMSEAA, Christian PERCEVAL, président AMSEAA, Dominique SIMON, DIRPJJ Grand-Est, et Philippe MARTIN, maire de Saint-Mihiel, coupant le ruban inaugural.

Carte d'identité du CER de la Meuse



• Adresse : 7, place Saint-Michel 55300 Saint-

Mihiel

- Directeur : Philippe COLAUTTI
- Equipe éducative : 1 responsable de service éducatif, 9 éducateurs, 1 maîtresse de maison, 1 psychologue (mi-temps) et 1 agent d'entretien (mi-temps)
- Capacité : 8 garçons de 13 à 18 ans
- Nombre de jeunes accueillis sur le nouveau site : 29
- Fonctionnement : 2 sessions par an (avec un dégagement en Lozère). Partenariat important avec l'Éducation nationale, le Greta (Groupement d'établissements publics) et les artisans locaux
- Signe particulier : mise en place du Plan de services individualisé (PSI) qui place le jeune au cœur des priorités de l'équipe éducative.